



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Première étude d'impacts économiques

Réduire la consommation de pétrole pourrait créer 130 000 emplois en 6 ans

Rimouski, le 28 octobre 2014 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), dont le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est membre, a dévoilé ce matin une première étude portant sur les bénéfices économiques d'une réduction de la consommation de pétrole. L'étude révèle que le Québec, s'il réduisait de 12 % sa consommation de pétrole d'ici six ans dans le secteur des transports routiers, améliorerait significativement le solde de sa balance commerciale. En effet, c'est 20 milliards de dollars en six ans qui, au lieu d'être envoyés à l'extérieur du Québec, stimuleraient l'économie d'ici, le développement régional, de même que la création d'emplois. On estime d'ailleurs à plus de 130 000 les emplois directs et indirects. En transformant leurs habitudes de consommation, les ménages québécois pourraient de leur côté réaliser des économies de 2 000 \$ à 4 000 \$ par année, soit suffisamment pour presque doubler le budget qu'ils accordent aux loisirs.

« Nous exportons chaque année, au net, 18 milliards de dollars pour acheter des produits pétroliers et 9 milliards de plus pour acquérir des véhicules, explique Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. Notre déficit commercial pétrolier représente maintenant près de 5 % de notre PIB. C'est colossal. Ces milliards de dollars s'envolent vers d'autres pays privant ainsi les ménages et toutes les régions du Québec de cet argent créateur d'emplois. Nous avons tout intérêt à mettre en place des mesures de réduction de la consommation de pétrole. Notre étude change complètement les perspectives : elle démontre que c'est payant pour l'économie de s'attaquer aux problématiques environnementales. »

Des ménages plus riches de plusieurs milliers de dollars chaque année

Le secteur des transports, qui consomme le plus de produits pétroliers, coûte particulièrement cher aux familles du Québec. Sur des dépenses de consommation moyenne de 49 000 \$ par famille en 2012, près de 9 000 \$ étaient consacrés au transport privé (18 %), après le logement, mais devant l'alimentation. « Le pétrole nous coûte déjà plus cher que la nourriture. En modifiant certains réflexes de consommation sans affecter la qualité de vie, il y a des gains individuels et collectifs énormes à réaliser, fait valoir Philippe Bourke. Par exemple, un ménage qui possède un VUS pourrait dégager des économies annuelles de 2 100 \$ à 4 300 \$ s'il le remplaçait par un véhicule intermédiaire ou compact. De plus, selon une étude récente de Luc Gagnon et Pierre-Olivier Pineau de HEC, un ménage qui trouve le moyen de se passer d'une deuxième ou d'une troisième voiture peut se permettre d'acheter une maison d'un prix plus élevé de 200 000 \$. Ce sont des chiffres qui frappent. »

Par ailleurs, l'étude permet de comparer les différents postes d'importation et d'exportation du Québec. Avec 27 G \$ annuellement, les importations de produits pétroliers et de voitures surpassent de loin les principaux postes d'exportation du Québec que sont l'aluminium (5 G \$), les aéronefs (5 G \$) et le papier (3 G \$). « Le soutien des secteurs d'exportation est essentiel, mais tant qu'ils seront plombés par les importations de produits pétroliers et de voitures, leurs retombées pour l'économie du Québec demeureront négligeables », conclut le directeur du RNCREQ.

...2

Éléments de méthodologie

Dans l'étude, les coûts évités par une stratégie de réduction de consommation de pétrole ont été évalués selon trois scénarios, soit un scénario de référence de stabilisation de la consommation de produits pétroliers, un scénario modéré de réduction de 12 % d'ici 2020 par rapport à l'année 2010 et un dernier dit « d'actions soutenues », calqué sur le modèle suédois, qui vise une réduction de 49 % d'ici 2020. Une modélisation de ces scénarios a été réalisée sur la base des multiplicateurs d'entrées et sorties du Québec, ajustés afin de tenir compte de l'évolution de la productivité du travail. Les données évoquées ci-haut font référence au scénario modéré.

« Par la suite, nous avons évalué les "chocs sur les secteurs productifs", c'est-à-dire l'argent qui peut être dépensé dans l'économie québécoise grâce aux coûts évités par la réduction de la consommation de pétrole, résume Charles Séguin, professeur au département de sciences économiques de l'UQAM, qui a contribué à l'étude. On constate alors les retombées économiques importantes que cela représente pour le Québec, non seulement sur la balance commerciale, mais aussi sur la création d'emplois. »

L'étude a été réalisée par le RNCREQ dans le cadre de la démarche *Par notre PROPRE énergie*. L'équipe de recherche chapeauté par Charles Séguin, professeur au département de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est composée de Renaud Gignac, économiste-conseil et auteur principal de l'étude, de même que par Gabriel Fournier Fillion, étudiant en gestion à l'UQAM.

Pour consulter l'étude *Vingt milliards de dollars de plus en six ans : les retombées économiques d'une réduction de la consommation de pétrole au Québec* et en savoir plus sur la démarche : www.par-notre-propre-energie.com/etude.php

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois : les conseils régionaux de l'environnement (CRE). Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

-30-

Renseignements :

Luce Balthazar
Directrice générale
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
418 721-5711

Pour une entrevue avec Luce Balthazar ou Philippe Bourke (directeur général du RNCREQ), merci de contacter le conseil de l'environnement au 418 721-5711